



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 29 AOÛT 2022

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Alexis siège en séance ordinaire, ce lundi 29 août 2022, à la Salle du conseil située au 258 rue Principale à Saint-Alexis.

Présences :

Monsieur	Michel Ricard	Maire	
Madame	Guylaine Perreault	Conseillère	poste n°1
Madame	Catherine Venne	Conseillère	poste n°2
Madame	Chantal Robichaud	Conseillère	poste n°5
Monsieur	Danny Quesnel	Conseiller	poste n°6

Chantal Duval, Directrice générale et greffière-trésorière

Absences :

Monsieur	Sébastien Ricard	Conseiller	poste n°3
Madame	Myriam Arbour	Conseillère	poste n°4

1. Ouverture et constat du quorum

Monsieur Michel Ricard, Maire, déclare l'assemblée ouverte à 19h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

2022.08.07

Il est proposé par : Catherine Venne
Et résolu :

QUE le Conseil municipal de Saint-Alexis adopte l'ordre du jour, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Séance ordinaire du 18 juillet 2022

2022.08.08

Il est proposé par : Chantal Robichaud
Et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juillet 2022, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2. Séances extraordinaires du 29 juillet 2022 et du 2 août 2022

2022.08.09

Il est proposé par : Guylaine Perreault
Et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juillet 2022 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 août 2022, comme présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 29 AOÛT 2022

4. Période de questions

Un citoyen pose une question et le maire y répond.

5. Urbanisme

Aucun point.

6. Ressources humaines

Aucun point.

7. Loisirs

Aucun point.

8. Bibliothèque

Aucun point.

9. Sécurité publique

Aucun point.

10. Travaux publics

10.1. Appel d'offres – Déneigement et épandage d'abrasifs sur les chemins, rues et trottoirs de la Municipalité de Saint-Alexis, fourniture et entreposage des abrasifs et enlèvement de la neige à certains endroits pour la saison 2022-2023 renouvelable pour les saisons 2023-2024 et 2024-2025

2022.08.10

ATTENDU QUE le contrat actuel de déneigement est échu car il s'étendait de 2019 à 2022.

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière a préparé un devis d'appel d'offres pour le déneigement de la saison hivernale 2022-2023, renouvelable annuellement pour les saisons 2023-2024 et 2024-2025, et que le Conseil municipal s'en déclare satisfait.

Il est proposé par : Danny Quesnel
Et résolu :

D'AUTORISER le lancement de l'appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) intitulé « Déneigement et épandage d'abrasifs sur les chemins, rues et trottoirs de la Municipalité de Saint-Alexis, fourniture et entreposage des abrasifs et enlèvement de la neige à certains endroits pour la saison 2022-2023 renouvelable pour les saisons 2023-2024 et 2024-2025 » selon le devis préparé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 29 AOÛT 2022

11. Embellissement et environnement

Aucun point.

12. Projets spéciaux

12.1. Adhésion au forum de discussion et d'information « Mobilité 125 »

2022.08.11

ATTENDU QUE la Municipalité désire s'impliquer dans le suivi du projet de la route 125 entre Saint-Esprit et Saint-Donat, qui a un impact sur la sécurité, le développement économique et social, ainsi que sur la qualité de vie des municipalités situées aux abords.

ATTENDU QUE la firme Flip Communications & Stratégies inc. a déposé une offre de services pour un mandat de « conseil stratégique et soutien technique pour municipalités » afin de soutenir les municipalités se regroupant dans « Mobilité 125 », un forum de discussion et d'information au sujet des enjeux de mobilité sur la route 125.

ATTENDU QUE l'offre de services est au montant de 42 \$ mensuel pour la Municipalité de Saint-Alexis.

Il est proposé par : Catherine Venne

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'ACCEPTER l'offre de services déposée par Flip Communications & Stratégies inc., pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 janvier 2023, et d'autoriser un paiement mensuel de 42 \$ (plus taxes si applicables), pour la municipalité de Saint-Alexis selon les termes et conditions décrits à l'offre de services déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Administration

13.1. Entretien ménager de l'Hôtel de ville – Prolongation de contrat

2022.08.12

ATTENDU QUE le Conseil municipal, par la résolution 2022.02.17 adoptée le 21 février 2022, a octroyé le contrat d'entretien ménager de l'Hôtel de ville (ensemble du bâtiment, incluant la bibliothèque et excluant le bureau de poste et la Caisse Desjardins) à l'entreprise Multi-Nettoyage (9312-9302 Québec Inc.) pour une période probatoire allant du 1^{er} mars au 31 août 2022.

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière recommande de prolonger le contrat étant donné que les services rendus sont satisfaisants.

Il est proposé par : Guylaine Perreault

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

DE PROLONGER le contrat actuel avec l'entreprise Multi-Nettoyage, aux mêmes conditions, jusqu'au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 29 AOÛT 2022

13.2. Redécoupage de la carte électorale fédérale

2022.08.13

ATTENDU QUE la Constitution du Canada impose un examen des limites des circonscriptions après chaque recensement décennal afin de refléter les changements et les mouvements de la population du Canada.

ATTENDU QUE l'actuel processus de redécoupage fédéral a commencé en octobre 2021 et qu'il est mené par des commissions qui travaillent à établir les limites des circonscriptions.

ATTENDU QUE la proposition de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec a déposé une proposition qui exclut les municipalités de Saint-Calixte, de Saint-Liguori et de Sainte-Marie-Salomé de la circonscription électorale actuelle, tous membres de la MRC de Montcalm.

ATTENDU QUE les montcalmois sont une population homogène, que ces citoyens ont des aspirations communes fortes et qu'ils sont derrière un groupe d'élus dynamiques et unis.

ATTENDU QUE les nouvelles limites territoriales proposées de la circonscription de Montcalm auront pour effet de diluer cette vision commune en plus de briser la solidarité des élus dans les enjeux fédéraux.

Il est proposé par : Catherine Venne

Et résolu :

DE DEMANDER à la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec que la circonscription de Montcalm comprenne minimalement l'ensemble des municipalités locales de la MRC de Montcalm.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Règlements

Aucun point.

15. Finances

15.1. Approbation des comptes à payer

2022.08.14

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière a déposé aux membres du Conseil une liste des comptes à payer et des déboursés à émettre au montant de 222 349,40 \$ en date du 29 août 2022.

Il est proposé par : Danny Quesnel

Et résolu :

D'APPROUVER la liste déposée en annexe au présent procès-verbal et en autoriser le paiement auprès des fournisseurs, totalisant un montant de 222 349,40 \$.

QUE la liste des comptes à payer fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 29 AOÛT 2022

15.2. Approbation des déboursés

2022.08.15

ATTENDU QUE la liste des déboursés a été déposée au Conseil municipal pour la période du 19 juillet au 29 août 2022, totalisant :

- 19 191,82 \$ salaires
- 148 314,27 \$ incompressibles

Il est proposé par : Chantal Robichaud
Et résolu :

D'APPROUVER les déboursés déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.3. Autorisation de paiements

Aucun paiement.

15.4. Audit des états financiers et du programme d'aide financière de Recyc-Québec au 31 décembre 2022

2022.08.16

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé une offre de services à la firme DCA Comptable Professionnel Agréé Inc. pour l'audit au 31 décembre 2022.

ATTENDU QUE la firme a déposé une offre de services en date du 18 août 2022 au montant de 16 000 \$ plus taxes.

Il est proposé par : Guylaine Perreault
Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'OCTROYER le mandat à la firme DCA Comptable Professionnel Agréé Inc. selon l'offre de services reçue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Période de questions

Des citoyens posent des questions et le maire y répond.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 29 AOÛT 2022

17. Levée de la séance

2022.08.17

Il est proposé par : Catherine Venne
Et résolu :

QUE la présente séance du Conseil municipal de Saint-Alexis soit levée à 20h15.

Michel Ricard
Maire

Chantal Duval
Directrice générale et greffière-trésorière

« Je, Michel Ricard, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Michel Ricard
Maire